



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°19 publié le 23/12/2025

Réunion du lundi 22 décembre 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80 ; Laurent GAUDARD (stagiaire) - 06 19 97 14 28
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable Administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail : bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur arbitres seniors D6 : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur arbitres assistants Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Valideur des observations des arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGH - 06 28 69 04 41

INFO IMPORTANTE AUX ARBITRES

En cette période hivernale, afin d'éviter de vous déplacer pour rien, il est nécessaire de faire la démarche d'appeler les clubs pour la bonne tenue des rencontres, afin de savoir si celles-ci sont maintenues ou inversées.

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

FELICITATIONS

A MM. DEMIREL Muhammet et BEN MOSBAH Ramzi pour leur réussite à l'examen Ligue de « Futsal ».
Mention à Muhammet qui finit « Major » de sa promotion.
Deux arbitres ligériens supplémentaires sur les parquets de la LAuRAFoot.
Bravo à vous Messieurs !

RAPPEL AUX CLUBS ET AUX ARBITRES

Les vestiaires d'arbitre doivent être "fermés à clef" AVANT le début de la rencontre.

**Messieurs les arbitres, assurez-vous que cela soit effectif et ne commencez la rencontre qu'une fois que cela est effectué.
En cas de disparition d'effets personnels, les clubs seront tenus pour RESPONSABLES.**

**Si un week-end, vous n'avez pas de désignation, MERCI DE CONTACTER VOTRE DESIGNATEUR.
Idem si vous avez 2 désignations le même jour.**

IMPORTANT

Messieurs les arbitres, vous êtes tenus de vérifier que l'arbitre assistant soit **OBLIGATOIREMENT** licencié pour officier à la touche, et vous avez l'obligation de noter les remplaçants ayant participé.

Frais d'arbitrage en Coupe : c'est le club qui **RECOIT**, qui règle la TOTALITE des frais d'arbitrage.

DATES A RETENIR

- Stage de mi-saison des **arbitres D2** : **vendredi 30 janvier**, de 19h à 22h, au siège du District de la Loire.
- Stage de mi-saison des **arbitres D1 + AA (D1/D2) + Promotionnels** : **samedi 31 janvier**, au Bessat, sur la journée.
- **Arbitres stagiaires** – module 8 : **samedi 30 mai** (lieu à définir).

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DE LA FMI

- **SCORE**
- **REPLACEMENTS (OBLIGATOIRE = MINUTES, N° ENTRANT + N° SORTANT)**
- **CARTON (MOTIF, N° FAUTIF + MINUTE)**
- **BLESSURE**
- **REMPLIR LA CASE « OBSERVATION D'APRÈS-MATCH » EN CAS D'EXCLUSION OU DE TOUT INCIDENT**

Les arbitres doivent mettre un mot de passe « rencontre » complètement alphabétique (ne pas créer un mot de passe composé exclusivement de chiffre et/ou commençant par des chiffres) pour éviter le bug tablette en clôture de la FMI.

Les officiels doivent obligatoirement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match « papier », avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission), et les conserver pendant une semaine minimum.

Les arbitres doivent vérifier l'inscription sur la FMI de toutes les personnes présentes sur le terrain et contrôler leur identité avant la rencontre au même titre que les joueurs inscrits sur la FMI.

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Le questionnaire en ligne n°2 pour la saison 2025/2026, destiné à l'ensemble des arbitres (jeunes et seniors) gérés par la CDA de la Loire ainsi qu'aux observateurs, doit impérativement être complété via ce formulaire le **dimanche 11 janvier 2026, entre 8h00 et 11h59** :

Lien : <https://forms.gle/sSY35wZrv3jtcZ5r7>

La liste des personnes ayant enregistré le questionnaire en ligne n°1 du vendredi 19 décembre 2025 est ligne de la rubrique Arbitrage > Actualités.

À compter du dimanche 11 janvier à 12h, il ne sera plus possible d'enregistrer vos réponses, ni de valider le questionnaire. L'utilisation d'un téléphone portable n'est pas adaptée. Il est fortement recommandé d'utiliser un ordinateur disposant d'une connexion Internet stable. Les personnes ayant complété et validé le questionnaire apparaîtront sur le site du District, rubrique Arbitrage → Actualités.

CONSIGNES : L'épreuve est strictement individuelle. Si plusieurs questionnaires sont enregistrés par une même personne (le même jour ou à des jours différents), seul le premier questionnaire enregistré sera pris en compte. À la fin du questionnaire, n'oubliez pas de cliquer sur « ENVOYER ». La mention « Vos réponses ont bien été enregistrées » doit s'afficher pour confirmer la prise en compte de votre questionnaire.

FORMAT DE L'ÉPREUVE : 40 questions au total, dont 20 situations vidéo. Chaque question comporte quatre propositions, dont une seule est correcte. Une bonne réponse rapporte 1 point. Une mauvaise réponse rapporte 0 point.

ÉVALUATION – BONUS / MALUS : Conformément à l'Annexe 5 « Bonus/Malus » du Règlement Intérieur de la CDA = Une note supérieure à 12/20 n'entraîne aucun bonus. Une note comprise entre 10 et 12/20 entraîne un malus de X points. Une note inférieure à 10/20 entraîne également un malus de X points. Un questionnaire non réalisé entraîne un malus de X points.

La valeur X varie en fonction de votre catégorie.

Bon questionnaire à toutes et à tous !
CDA Loire

INFORMATION AUX OBSERVATEURS

Messieurs les observateurs, lorsque vous êtes désigné lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels). De plus, lors du débrief, il est impératif que les deux observateurs (assistant et central) restent ensemble du début à la fin.

- **Stage de mi-saison des observateurs** : **vendredi 23 janvier**, de 19h à 22h au siège du District de la Loire.

FORMATION INITIALE D'ARBITRE « DEVENIR ARBITRE »

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

FIA n°4 – Lentigny

Vendredi 2 janvier : 18h30 – 22h

Samedi 3 janvier : 8h30 – 17h30

Dimanche 4 janvier : 8h30 – 17h30

Module 7 : Mardi 6 janvier (18h30 – 21h30) à la Délégation.

NOUVEAUX PROTOCOLES

Les modifications des lois du jeu, ainsi que de nouveaux protocoles, sont désormais applicables à toutes les compétitions. Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>

Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique [Arbitrage](#) du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

AA BÉNÉVOLES (LIGUE)

Ci-dessous figure la liste actualisée des clubs habilités à bénéficier de l'attestation leur permettant de signaler les hors-jeu lors des compétitions Jeunes et Féminines de Ligue, dans les cas où un seul officiel est désigné.

Je vous rappelle que l'arbitre a l'obligation d'accepter cette aide dès lors que le club est en règle. Toutefois, il conserve la possibilité de retirer ce droit à un dirigeant en cas de manquements graves constatés au cours du match.

Les AA bénévoles devront assurer la surveillance de la même moitié de terrain tout au long de la rencontre, en changeant de côté à la mi-temps. Compétitions concernées : R2F, U18F R1 et R2, U18 R2, U16 R1, U16 R2, U15 R1 (poules A et B), U15 R2, U14 R1 (poules A et B).

CLUBS : SORBIERS LA TALAUDIERE - ANDREZIEUX BOUTHEON - SAVIGNEUX MONTBRISON - ST PAUL EN JAREZ - RIVE DE GIER – MONTS ET PLAINE - FEURS

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien** : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations> (nouveau).

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.